

## Mutation administrative et recours

Par **anthony59**, le **17/02/2006** à **12:21**

Je souhaiterais savoir si un fonctionnaire d'état qui n'a pas eut gain de cause pour une mutation en province par exemple, alors qu'il rentrait dans les critères et surtout que d'autres fonctionnaires beaucoup plus jeunes partent, peut saisir le tribunal administratif afin de faire respecter les regles d'ancienneté?